

Problèmes de la vie scolaire Seynoise

III. - La caisse des écoles

Il n'est pas possible de parler des problèmes scolaires de La Seyne sans aborder l'effort considérable de la caisse des écoles.

Son budget alimenté essentiellement par la subvention communale portée à 32 millions en 1959, a permis d'équiper 6.500 enfants en livres et fournitures.

Depuis ceux de la Maternelle qui reçoivent les jeux éducatifs les plus variés jusqu'aux étudiants des classes terminales dont les collections d'ouvrages peuvent être évaluées à plus de 20.000 francs, tous ont en main les moyens de préparer leur avenir.

La caisse des écoles fixera prochainement son plan de travail pour l'année qui vient. La tâche n'est pas simple car les besoins augmentent sans cesse, en fonction des changements de programme et des accroissements d'effectifs.

Sans doute faudra-t-il se pencher également sur le problème des cantines à repas complet. Le fonctionnement d'un économat central va permettre une extension nouvelle. Actuellement 500 enfants bénéficient de cette institution qui rend d'immenses services aux familles des travailleurs.

Nous aurons l'occasion de dire dans d'autres articles ce qui est envisagé pour les colonies de vacances, organisation des loisirs de l'enfance qui apparaît comme le complément naturel du travail scolaire.

Conclusion

Voilà résumée quelques aspects des questions scolaires locales. On peut dire en conclusion que la rentrée 1959 a été à peu près normale à La Seyne, que la volonté farouche de la municipalité de défendre l'école laïque a permis dans bien des cas de pallier les défailances d'en haut.

Les Seynois se réjouiront de savoir que bientôt leurs enfants pourront poursuivre les études dans un vaste lycée doté des moyens d'enseignements très modernes.

Sans doute nos adversaires ne manqueront pas de vanter les mérites de la Ve République. Ils oublieront de dire que cette construction fait partie d'un programme établi depuis plu-

sieurs années.

Ils cacheront soigneusement le fait que depuis 1957 il y a, pour tout le pays, un retard de 187 milliards sur les sommes prévues par le plan d'équipement établi à l'époque.

Sans doute éviteront-ils de dire que cette magnifique construction incombera en partie à la commune. Nous nous expliquerons sur toutes ces questions.

De plus, avec les commandes groupées, le plan des constructions d'écoles dans chaque quartier n'est pas loin d'entrer en application. Il permettra de substituer aux écoles préfabriquées

qui ont fait leur temps, de superbes groupes scolaires spacieux, aérés, ensoleillés.

Cette réalisation audacieuse nous permet d'affirmer que dans un avenir prochain les problèmes scolaires seront résolus à La Seyne pour de nombreuses années.

Ainsi les élus de la population, par leur travail patient, animés par leur idéal de progrès humain auront mis à portée de la génération montante les moyens de grandir et de s'instruire.

Ils auront donné à tous les enfants les chances d'un avenir heureux. Ils auront bien accompli leur devoir de citoyen.

Marius Autran

ADJOINT AU MAIRE.